

communes. (En 1875, les conseillers municipaux ne désignaient qu'un délégué par commune, quelle que fût son importance, mais depuis 1884, chaque conseil municipal envoie un nombre de délégués proportionnel au nombre de ses membres; ce nombre varie de 1 à 24; à Paris, 30.)

Le Sénat se compose de 300 membres âgés d'au moins quarante ans. En 1875, 225 étaient élus, 75 nommés à vie par l'Assemblée nationale d'abord, ensuite par le Sénat lui-même au fur et à mesure des disparitions; on appelait ces derniers les inamovibles; la loi de 1884 les a supprimés par voie d'extinction. Tous les sénateurs sont donc nommés maintenant par le corps électoral sénatorial qui se réunit pour voter au chef-lieu du département.

Les Sénateurs sont nommés pour neuf ans; ils se renouvellent par tiers tous les trois ans. Le tirage au sort a désigné les sénateurs soumis aux deux premières périodes de renouvellement.

Tout projet de loi peut être proposé, soit par le gouvernement, soit par l'une des Chambres. Toute loi doit être votée par les deux Chambres (le budget doit d'abord être voté par la Chambre des députés).

Les lois sont promulguées par le Président.

Dans la préparation des lois, le pouvoir exécutif est assisté par le *Conseil d'État*.

*La République depuis 1875.* — Après avoir voté la Constitution, l'Assemblée nationale se retira. Le premier Sénat fut élu le 30 janvier 1876, la première Chambre des députés le 20 février; elle comptait 360 républicains contre 170 monarchistes.

En 1877, Mac-Mahon renvoya le ministère républicain Jules Simon qu'il remplaça par le ministère monarchique de Broglie. La Chambre des députés vota un ordre du jour de blâme à une majorité de 363 voix. Le 16 mai, le Président prononça la dissolution de la Chambre. — Mais les élections du 14 octobre ayant renvoyé une majorité républicaine, Mac-Mahon donna sa démission le 30 janvier 1879.

Le Congrès lui choisit comme successeur Jules Grévy, qui fut réélu à l'expiration de son mandat en 1886. Il démissionna en décembre 1887 et fut remplacé par Carnot.

Assassiné à Lyon le 24 juin 1894, Carnot fut remplacé